



TOURISME

DOSSIER DE CANDIDATURE GAP 2026

MARCHE DE NOEL du 4 au 24 décembre

&

VILLAGE GOURMAND du 26 au 30 Décembre

Dossier à retourner à

Office de Tourisme - Marché de Noël & Village Gourmand

1 Place Jean Marcellin- 05000 GAP

Date limite de retour : 15 Juillet 2026

Date de la commission de sélection : entre le 17 et le 30 Août

Réponse aux exposants : courant Septembre

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat, sera écarté.

Chères exposantes, Chers exposants,

Nous avons le plaisir de vous informer que cette année le **Marché de Noël** aura lieu **du 4 au 24 décembre 2026** sur 3 places avec **40 chalets** au total .

- Les espaces dédiés à l'**artisanat** seront situés **place Jean Marcellin et place de la République** avec 1 ou 2 chalets réservés à la restauration.

- La **place aux Herbes** sera exclusivement dédiée à la **restauration** et aux produits alimentaires.

Le Village Gourmand se tiendra **du 26 au 30 décembre 2026 place aux Herbes avec 12 chalets (restauration)**.

Ce dossier de candidature s'adresse aux exposants souhaitant participer à cette nouvelle édition. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement avant de nous faire parvenir votre demande de participation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

ENCART RÉSERVÉ A L'OFFICE DE TOURISME

Date du dépôt de candidature :

Dossier complet :

Dossier incomplet :

Choix de la commission :

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

- Nom / Prénom :
- Enseigne / Raison sociale :
- Adresse :
- Code postal / Ville :
- Téléphone fixe :
- Téléphone mobile :
- Email :
- Site Web :
- Facebook : [www.facebook.com/.....]
- Instagram (@) :

2. RESPONSABLE PRÉSENT SUR LE MARCHÉ

- Nom / Qualité :
- Adresse (si différente) :
- Téléphone mobile :
- Email :

3. DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- N° SIRET :
- Code NAF :
- Joindre :
 - Extrait RNE (-3 mois)
 - Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)
 - Carte de commerçant/artisan ambulant (non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap).
 - Assurance responsabilité civile pro
 - Attestation d'hygiène HACCP (pour les stands restauration)
 - Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale - CERFA 13984*06 - (pour les stands restauration)
 - Arrêté de débit de boisson temporaire à demander en mairie (pour les personnes vendant de l'alcool - vin chaud inclus)
 - Photos des produits (envoi par mail) ou échantillons à l'adresse noel@terresdegap.fr

- **Nature de l'activité :**
 - Artisan
 - Commerçant
 - Fabricant
 - Producteur / Agriculteur
 - Revendeur
 - Autre (préciser) : _____

4. INFOS PRATIQUES

- Lieux & Horaires

Marché de Noël : du 4 au 24 décembre

- **Place Jean Marcellin et Place de la République :** 11h à 19h tous les jours.
- **Place aux Herbes (Espace restauration/alimentation) :** 11h à 20h tous les jours.

Exception : ouverture à 14h les lundis 7 et 14 décembre.

Tolérance d'ouverture jusqu'à 21h (sous réserve de modification suite à un arrêté préfectoral).

Pensez à bien mentionner ces horaires lors de votre demande de débit de boisson temporaire.

Le non-respect des horaires sera sanctionné.

Rangement et état des lieux le 24 décembre entre 16h et 19h.

-Village Gourmand : du 26 au 30 Décembre

- **Place aux Herbes (Espace restauration/alimentation) :** 11h à 20h tous les jours.

Rappel : le 30 Décembre soirée du « 30 Tours », Le parcours électronique de l'hiver à Gap, la fête avant la fête, la fête pendant les fêtes.

Vidéo ici : <https://www.facebook.com/reel/1160788715716015>

A cette occasion nous vous invitons à suivre le mouvement et à rester ouvert plus tardivement (**pensez à le préciser dans votre demande de débit de boisson temporaire**).

*Descriptif des Chalets

- **place Jean Marcellin :** 6m² 310 x 195 cm (250 cm jusqu'au faîtage), dos chalet L310 x 198, porte L70 x H 195, au sol L 310 cm x 195 cm.
- **place aux Herbes et place de la République** 7m² 345 x 225 cm (250 cm jusqu'au faîtage), dos chalet L 345 cm x H 210 cm, au sol P 225 cm x L 345 cm.

Chauffage : Les appareils électriques sont interdits (manque de puissance). Merci de privilégier le gaz ou le pétrole et d'avoir un extincteur.

Chalet de 6m2



Chalet de 7m2



Le Chalet repliable en bois. Utilisé pour les marchés de Noël, foires ou salons. Le chalet repliable est la référence du marché.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Code article	CHALBO
Ossature	Métallique galvanisée habillée par des lattes en bois
Toit	Bardeau avec ossature bois
Dimensions ouvert	Longueur: 3,5 m Largeur: 2,3 m
Dimensions replié	Longueur: 3,5 m Largeur: 2,3 m Hauteur: 0,40 m
Poids	800 kg
Conditionnement	Le kit comprend 1 auvent, 1 porte d'entrée avec serrure, système d'éclairage, ouverture frontale basculante.
Notice de montage	Voir page 2 à 5

5. EMPLACEMENT/TARIFS

-Marché de Noël

Lieu	Type de produits	Surface	Tarif
Place Jean Marcellin	Artisanat / producteurs / commerçants (+2 chalets restauration)	6 m ²	52€/jour
Place de la République	Artisanat / producteurs / commerçants (+2 chalets restauration)	7 m ²	52€/jour
Place aux Herbes	Espace restauration* Alimentaire/producteur**	7 m ²	59€/jour 52€/jour

***Restauration** : vente de produits cuisinés ou réchauffés sur place pour consommation immédiate - **59€/jour**

****Alimentaire/producteur** : vente de tout produit alimentaire ne nécessitant pas de besoins de cuisson ou réchauffage sur place - **52€/jour**

Tarifs artisans/producteurs/commerçants/alimentaire : 52€/j (6 ou 7m2)

Tarifs restauration : 59€/j (7m2 ou 6m2 place Jean Marcellin)

Tarifs : tarif journée x 21 jours (1092€ ou 1239€ pour les chalets restauration)

Le tarif inclut le gardiennage de nuit de 22h à 6h du matin et une puissance électrique de 2kw pour les artisans/revendeurs et 3kw pour la restauration.

Attention nouvelle réglementation pour le paiement

Lors de **votre sélection par la Commission** et pour valider votre candidature, un versement de **25 % à titre d'arrhes** sera requis. Ce montant sera déduit du solde à régler à votre arrivée. Conformément à la loi 1804-03-06, en cas d'annulation de votre part, les arrhes resteront acquises par l'Office de Tourisme.

Souhait emplacements

Pour les exposants restauration

- Je souhaite être sur l'espace restauration (Place aux Herbes)
- Je souhaite être sur la Place Jean Marcellin (limité à 2 chalets)
- Je souhaite être sur la Place de la République (limité à 2 chalets)

Pour les artisans/commerçants/producteurs

1er choix : Jean Marcellin République

2e choix : Jean Marcellin République

-Village Gourmand

<i>Place aux Herbes</i>	Espace restauration*	7 m ²	59€/jour
	Alimentation**		52€/jour

Tarif : (restauration*) 59€/jour : 295€, (alimentaire**) 52€/jour : 260€ (**Tarif préférentiel de 220€ pour les participants du Marché de Noël**).

**Restauration* : vente de produits cuisinés ou réchauffés sur place pour consommation immédiate.

***Alimentaire* : vente de tout produit alimentaire ne nécessitant pas de besoins de cuisson ou réchauffage sur place.

6. CHOIX DE FORMULE (à cocher)

-Marché de Noël

Options

Description

Chalet permanent

21 jours complets

Chalet permanent partagé à 2 exposants

1 chalet partagé par 2 exposants

Différentes formules possibles, les exposants doivent s'entendre entre eux et le signaler dans leur dossier de candidature.

Chaque exposant doit remplir un dossier et joindre les pièces justificatives.

Chalet éphémère
(1 exposant par période)*

Vous occupez le chalet pendant une des 3 périodes suivantes (merci de préciser vos dates de préférence par ordre de choix)

Choix des périodes :

4 au 10 déc - 364€ (restauration 413€)

11 au 17 déc - 364€ (restauration 413€)

18 au 24 déc - 364€ (restauration 413€)

*Parmi les chalets éphémères 3 seront situés Place de la République et 1 Place aux Herbes (en fonction des candidatures).

Acceptez-vous d'être sur liste d'attente ? Oui Non

-Village Gourmand

Option	Description	Case à cocher
Chalet permanent	5 jours complets	<input type="checkbox"/>
Chalet permanent à deux	1 chalet partagé par 2 exposants	<input type="checkbox"/>

Acceptez-vous d'être sur liste d'attente ? Oui Non

7. ÉLECTRICITÉ

Puissance disponible : 2 kW

3 kW pour les chalets proposant de la restauration. Merci de privilégier les équipements au gaz et de prévoir un extincteur.

Appareils utilisés et puissances (W)

-

-

-

8. MATÉRIEL

Matériel fourni

- Les chalets sont mis à disposition « nus », ils sont équipés d'une **alimentation électrique intérieure** et d'une **guirlande lumineuse** sur le faîtage (extérieur)
- **Aucun éclairage intérieur ni rallonge** n'est fourni
- **Vous êtes autorisés à fixés et à visser à l'intérieur et à l'extérieur dans la mesure ou vous restituez les chalets dans le même état qu'il vous a été fourni (pas de gros trous, ni vis, ni agrafes, tout doit être retiré)**

Aménagements & services

- **Des mange debout seront mis** à disposition gratuitement par l'organisateur devant les chalets, place aux Herbes (à rentrer le soir et sortir le matin par les exposants)
- **Braséro place aux Herbes**

9. FICHE PRODUITS - merci d'indiquer les données suivantes dans l'encadré ci-dessous

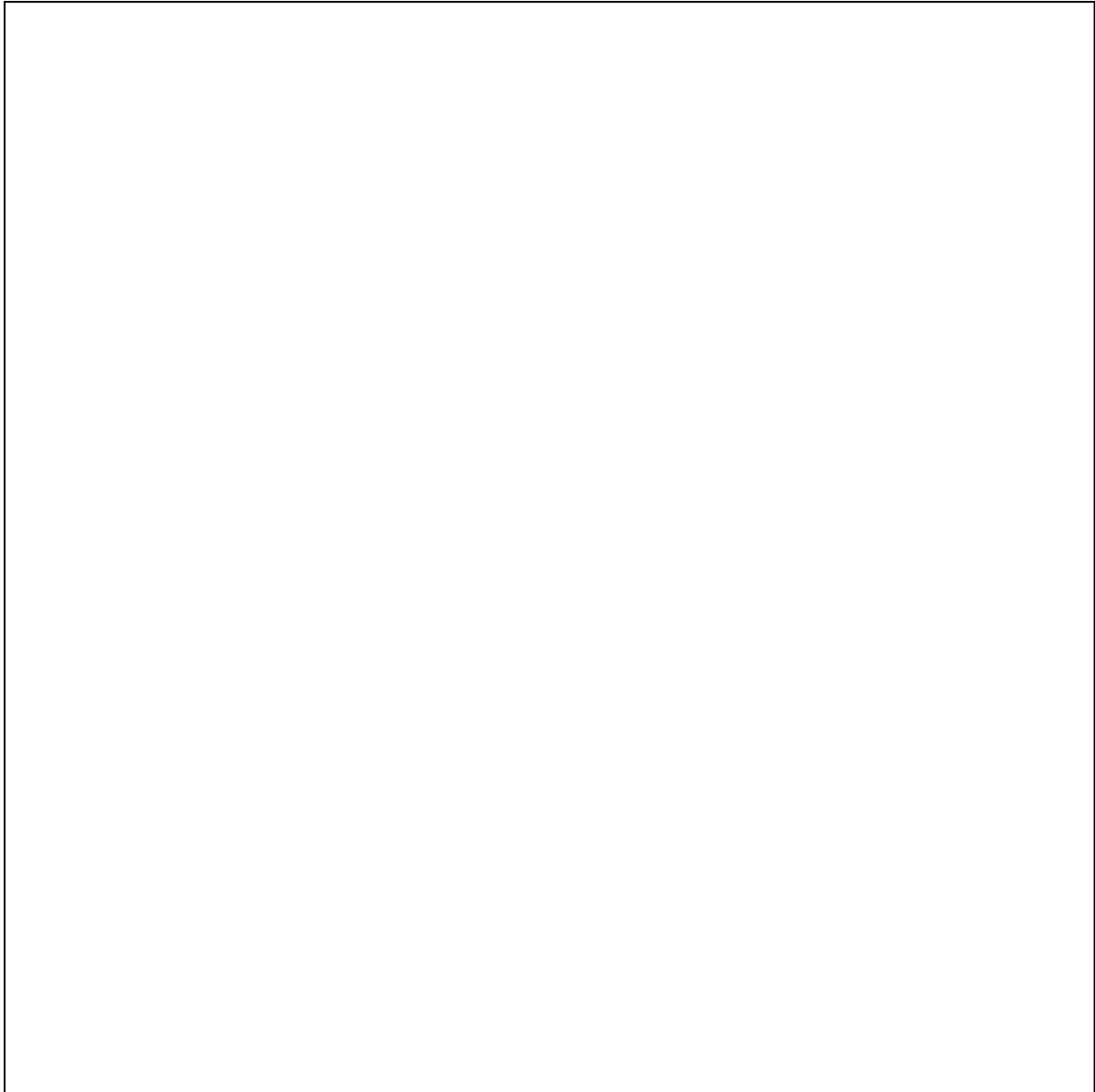
- **Produit / artisanat-revente / prix / label / provenance (France/étranger)**
- **Merci de joindre des photos par mail ou encore mieux si vous en avez la possibilité, nous faire passer des échantillons, c'est un plus pour la commission de sélection.**

Merci de préciser impérativement, dès votre inscription, tout besoin d'espace complémentaire lié à l'installation d'un équipement spécifique ou volumineux (grilloir, brasero, photobooth ou autre).

Ces équipements doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur et ne présenter aucun risque pour le public (stabilité, protection contre les brûlures, dispositifs de sécurité adaptés, respect des distances réglementaires).

Toute installation est soumise à validation préalable de l'organisateur, au regard des plans d'implantation, des contraintes techniques, des règles de sécurité et des flux de circulation.

En l'absence de déclaration ou d'accord préalable, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'installation sur site, sans possibilité de recours.



10. ANIMATIONS

- Proposez-vous une démonstration ou une animation sur votre stand ?
 - Oui (détaillez ci-dessous)

- Non

Les animations valorisent votre candidature !

11. STATIONNEMENT

Une place gratuite au **Parking de Bonne** (2 place Ladoucette) est fournie (hauteur < 2m recommandée). Fermeture à 21h. Fermé le dimanche et les jours fériés. **(Attention ! il faut avoir la carte pour entrer)**. Entrée Cours Ladoucette et Rue des Jardins.

Pour les exposants **de la Place de la République** ayant un véhicule ne dépassant pas 1.90m, une place sera octroyée à proximité **Parking de la Providence**, Rue Ernest Cézanne.

Vos informations sont nécessaires pour obtenir une carte de stationnement.

Modèle du véhicule :

Immatriculation :

12. CHECKLIST DES PIÈCES À FOURNIR

Pièces à joindre

Formulaire complété et signé

Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)

Extrait RNE (-3 mois)

Carte de commerçant/artisan ambulant

(non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap)

Assurance RC (en cours de validité)

Attestation d'hygiène HACCP (pour les stand restauration)

Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine (pour les stand restauration)

Licence débit de boisson temporaire (à demander en mairie)

Photos des produits (par mail)

Retour du dossier

Date limite : 15 Juillet 2026

À adresser à :

Office de Tourisme - Marché de Noël

1, place Jean Marcellin

05000 Gap

Engagement de l'exposant

Je soussigné(e),

Nom / Prénom :

Nom de l'enseigne (le cas échéant) :

Certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités de participation au Marché de Noël de Gap 2026 et les accepter sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature : (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)